

Le tourisme rural au Maroc : entre projets et réalité(s) du terrain

Sanaa NAKHLI

Enseignante-chercheure

Institut national d'aménagement et d'urbanisme (INAU), Rabat

Introduction

Les zones rurales marocaines connaissent, depuis le début de la décennie 2000, une métamorphose et une réelle dynamique à plusieurs niveaux. En une dizaine d'années, le milieu rural est devenu une destination touristique en soi qui attire de plus en plus de touristes en quête d'un nouveau produit et fuyant le tourisme de masse (Nakhli, 2015). Les acteurs locaux ont rapidement répondu à cette demande spontanée et prometteuse, et se sont investis dans l'adaptation et la transformation de ces territoires en un espace pouvant accueillir de manière performante et appropriée par leur mise en tourisme officielle. Ils ont ainsi décidé de structurer cette activité par la mise en place d'une approche territoriale fondée sur le concept de *pays d'accueil touristique* (PAT) prônant l'implication de la société civile et la mise en œuvre de projets locaux, dans une perspective de développement local et durable.

Pour comprendre les raisons pour lesquelles le tourisme rural a été valorisé, nous allons tout d'abord relater les principales périodes qui sous-tendent le développement de l'activité touristique marocaine, à partir desquelles apparaît le contexte d'émergence de l'activité touristique dans le monde rural, puis sa genèse et les conditions de son lancement, notamment à travers les cas étudiés.

Le contexte : le tourisme rural au Maroc et les dynamiques en cours

Dès la fin des années 1960, le tourisme a été adopté par le Maroc comme un secteur prioritaire dans les choix économiques stratégiques. Le Maroc était à l'époque une destination méditerranéenne pionnière, et devançait les autres pays de la rive sud de la Méditerranée, la Tunisie et l'Égypte notamment (Berriane, 2002). Cependant, le Maroc n'a pas su tirer profit de ce positionnement précoce sur le marché touristique mondial puisque, à ce jour, et avec 8,9 millions d'arrivées de touristes internationaux¹ et 18,4 millions de nuitées hôtelières, il se place en deuxième position après l'Égypte (9 millions), et loin derrière les pays concurrents (7^e sur les 10 principales destinations touristiques du bassin méditerranéen). Certes, même si la part revenant au Maroc en comparaison avec les destinations concurrentes de la Méditerranée est encore faible, le tourisme constitue cependant une source majeure de revenus et d'emplois : il représente 7 % du PIB, emploie 540 000 personnes, soit 4,5 % du total du marché du travail, et génère plus de 15 % des devises étrangères, juste après les transferts des Marocains résidant à l'étranger.

Ainsi le gouvernement marocain a multiplié les programmes et les plans de diversification des produits touristiques, à côté de ceux des produits phares du pays axés sur le balnéaire et le culturel. Depuis 2001, deux plans ont été présentés officiellement : le *Plan Azur* pour le produit balnéaire, et le *Plan vert* pour le produit rural. À côté du tourisme conventionnel, le Maroc a donc misé sur d'autres alternatives pour attirer un plus grand nombre de visiteurs, intéressés notamment par l'écotourisme et le contact avec la nature, ou tout simplement par la pratique du tourisme dans des espaces ruraux par opposition aux espaces urbains. Pour comprendre les raisons de ces stratégies, une analyse rétrospective de l'histoire du tourisme marocain, caractérisée par quatre temps clés, s'impose.

Époque du protectorat (1912-1956) : les bases du tourisme culturel

Des voyageurs fréquentent le pays au XIX^e siècle, mais le tourisme commence réellement pendant la période du protectorat français, et ce, grâce aux premiers plans de développement du tourisme mis en œuvre

1. Avec une décroissance de l'ordre de 3,3% par rapport à l'année dernière (Observatoire du tourisme marocain).

par le Général Lyautey¹. Ces politiques consistent « à offrir un endroit de repos pour les Français et les touristes fortunés. C'est ainsi que les investissements [sont] orientés vers la construction d'hôtels de luxe afin de mieux répondre aux exigences des voyageurs » (Stafford, 1996). Les autorités du protectorat créent même en 1918 le comité central du tourisme en charge d'étudier les questions relatives au tourisme national et international, de rechercher les moyens propres à le développer, de suggérer les mesures susceptibles d'améliorer l'offre existante en transport/circulation et en séjour. En 1937, ce comité est remplacé par l'Office chérifien du tourisme dont les missions principales consistent en la création, la gestion, et le contrôle des organismes d'accueil et de renseignements touristiques, et la préservation des monuments historiques. Ses activités sont cependant mises en suspens deux années plus tard, lors du commencement de la guerre, pour réapparaître en 1946 sous le nom de l'actuel Office national marocain du tourisme (ONMT). Ces politiques touristiques se sont traduites par une capacité hôtelière de l'ordre de 265 hôtels offrant 7 677 chambres en 1955, et une augmentation du nombre de touristes de 150 000 en 1949 à 253 000 en 1953 (Stafford, 1996).

De l'indépendance aux années 1980: le tourisme, activité pionnière

Après l'indépendance (1956), la question du tourisme est mise à l'écart pour ne réapparaître qu'en 1965 dans le cadre du plan triennal 1965-1967. C'est au cours de cette période que l'État réaffirme le tourisme comme activité prioritaire avec la volonté de développer un tourisme de masse orienté vers le littoral. Ainsi, il affiche officiellement sa volonté d'entrer en force sur la scène du marché du tourisme international en créant un ministère dédié au tourisme, et en injectant des investissements publics lourds capables de promouvoir le pays

1. « Avant le protectorat français, l'hôtellerie marocaine se limitait aux fondouks traditionnels. La création d'une hôtellerie, prenant exemple sur l'hôtellerie française, débute à Marrakech en 1921, quand le Maréchal Lyautey, Résident général français, décide de construire l'hôtel de luxe la Mamounia. Par la suite, des sociétés françaises réalisèrent d'autres hôtels luxueux dans les grands centres urbains, entre autres le Palais Jamaïa à Fès en 1929. Dans les années trente, fut créée une hôtellerie nettement plus modeste dans sa majeure partie, ne se limitant pas au littoral mais s'établissant dans le Moyen-Atlas et, dans une moindre mesure, dans le sud du Haut-Atlas » (HCP, 2008).

en une destination touristique connue et massivement fréquentée. Le ministère du tourisme développe durant cette période les *zones d'aménagement prioritaire* (ZAP), zones privilégiées spécialement orientées vers le développement touristique. C'est notamment le cas des ZAP de la station balnéaire d'Agadir et le circuit des villes impériales de Marrakech, Rabat, Fès et Meknès (Stafford, 1996), qui renforcent les deux vocations – balnéaire et culturelle – du tourisme marocain.

Les plans quinquennaux postérieurs des années 1968 à 1977 consolident les mêmes priorités en misant davantage sur le secteur touristique au même titre que le secteur agricole. Ces plans se focalisent sur le développement du tourisme balnéaire de masse, la création massive d'hôtels de luxe qui ciblent une clientèle aisée, et d'autres équipements hôteliers de catégorie moyenne en vue de diversifier la clientèle et de diffuser largement le tourisme. Cela contribue à l'afflux d'un tourisme de masse de plus en plus important, organisé et contrôlé par de puissants tour-opérateurs amenant de nombreux touristes originaires surtout d'Europe de l'ouest. C'est dans cette période que le tourisme marocain bascule vers le balnéaire.

Décennies 1980 et 1990 : la privatisation du secteur touristique

L'étape suivante est l'incitation à l'investissement privé dans le secteur touristique, appelé à prendre le relais à la suite du désengagement progressif de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1990. Cette période voit aussi la naissance de produits touristiques : les uns orientés vers le tourisme national (plan quinquennal 1981-1985), les autres vers la création de nouveaux pôles de développement touristique et de types de tourisme jusqu'alors marginalisés (plan quinquennal 1988-1992), tels la clientèle de groupe (famille ou jeunes), le tourisme résidentiel, de montagne et sports d'hiver, rural ou de nature... (Stafford, 1996). Par cette volonté de diversification des produits touristiques, l'ambition est de désenclaver certaines zones, en milieu rural notamment, qui par la suite connaîtront des travaux d'infrastructure et d'équipement de base pour préparer la réception d'un tourisme autre que celui connu jusque-là (adduction en eau potable, programmes d'électrification, de télécommunication, et de réseau routier).

Avec la montée de la conscience écologique dans les années 1990, les agences de voyages s'orientent vers des produits plus « doux » dans lesquels la découverte, notamment la découverte de l'autre, est de plus

en plus sollicitée. À partir de ce moment-là et face au produit balnéaire, le produit culturel se trouve valorisé, et les voyages de découverte (montagne et désert : notamment le Moyen Atlas et les massifs dominant Marrakech et Béni-Mellal/Azilal) attirent de plus en plus de touristes (l'ascension du Toubkal en particulier).

D'autres sites sont valorisés aussi durant cette période. Il s'agit notamment du produit Grand Sud ou Sud intérieur, ou ce qu'on désigne par tourisme de désert (ou Sahara) à partir d'Ouarzazate et d'Errachidia, et le produit villes impériales qui commence à cette époque à intéresser une nouvelle clientèle européenne autre que française.

D'autres produits sont nés au cours de cette même décennie, dont principalement le tourisme intérieur au profit de la population nationale, surtout pour contrecarrer les crises internationales de plus en plus fréquentes que subit le secteur touristique, et pour valoriser les atouts et le potentiel du pays : le thermalisme, la navigation de plaisance, le golf, et le tourisme d'affaires ou de congrès.

Le tourisme marocain aujourd'hui

Ce quatrième temps coïncide avec le lancement réel du tourisme rural au Maroc en tant que produit touristique en soi, en plus des produits phares de la destination « Maroc », le balnéaire, et le culturel. Ce choix s'explique par trois raisons principales : (1) le besoin de diversifier l'offre pour rester compétitif dans un contexte international fortement concurrentiel, (2) l'existence d'une demande forte et croissante de ce type de tourisme de la part à la fois des étrangers et des nationaux, et enfin (3) le tourisme rural peut constituer un produit de rééquilibrage économique et social entre la ville et la campagne, entre des régions agricoles « riches » et des régions agricoles « pauvres », d'autant que le monde rural a toutes les ressources nécessaires pour réussir dans ce domaine.

À cet effet, deux stratégies ont été définies et présentées en 2001 et 2002 pour entériner ce choix, à savoir : la *Stratégie nationale du développement du tourisme rural* et *Vision 2010*. Par la suite, d'autres visions se sont succédées pour consolider ces choix prioritaires (*Vision 2020* et *Vision 2030* notamment). La stratégie, établie entre septembre 2001 et mars 2002, a identifié des projets pilotes de développement du tourisme rural dans le Nord (Chefchaouen et El Hoceima), exécutables

rapidement.

Deux propositions majeures sont faites en ce sens : la constitution de pays d'accueil touristique¹, entités de base fédérant et organisant localement, sur un mode professionnel, les initiatives de tous les acteurs du tourisme rural, et la constitution potentielle d'une agence de

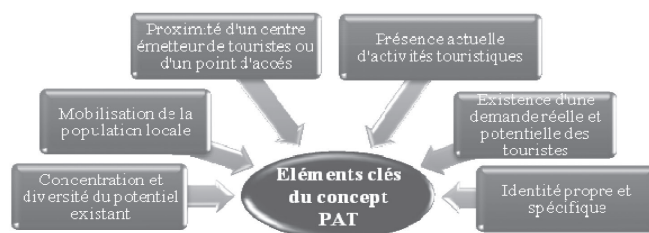


Figure 1. Critères de mise en place du PAT selon la SNDTR .

développement du tourisme rural.

Pour la prochaine décennie, et tout en combinant les segments balnéaire, culturel, et naturel, pour diversifier l'offre touristique, six programmes structurants ont été définis au niveau de la nouvelle vision : (1) *Azur 2020* axé sur le maintien de l'offre balnéaire ; (2) *Patrimoine et héritage* basé sur la valorisation de l'identité culturelle marocaine et de son patrimoine ; (3) *Green-éco-développement durable* prévoyant la mise en avant des ressources naturelles et rurales dans un esprit de protection ; (4) Niches à forte valeur ajoutée orientées surtout vers le développement du tourisme d'affaires ; (5) Animation, sport, loisir en consolidation de l'infrastructure balnéaire ; et (6) *Biladi* en réponse aux besoins de la demande interne, en respectant les habitudes et manières de voyager. À ces six axes, il faudrait ajouter les deux incontournables destinations en matière de développement durable, à savoir le « Grand Sud Atlantique » autour de Dakhla, et « l'Atlas et ses vallées », autour de Ouarzazate et du Haut Atlas. Par ailleurs, et afin d'atténuer les pressions

1. De 2004 à nos jours, neuf conventions pour la mise en place de différents PAT ont été signées, et d'autres sont en cours de préparation ou en cours du diagnostic. Ainsi, le Maroc a affiché sa ferme volonté de se tourner vers un tourisme rural durable.

susceptibles d'être exercées sur les milieux, la *Vision 2020* prévoit également l'analyse systématique des niveaux de densité touristique¹ de chacune des destinations programmées. Ainsi, le développement durable est au cœur de la nouvelle stratégie qui souhaite en faire un argument d'attractivité. Dans cette perspective, le programme *Green Eco* devrait se traduire prochainement par la création d'une « étoile verte » au niveau du classement des hôtels.

Qu'en est-il du tourisme rural tout spécialement ?

Là aussi, antérieurement aux politiques officielles de développement du tourisme culturel avant et après l'indépendance, le tourisme rural était toujours pratiqué par une clientèle française résidente qui partait à la découverte des milieux ruraux, essentiellement dans les espaces périphériques des villes où elle était installée. Déjà dans les années 1930², on note de nombreux écrits et guides touristiques offrant de courts séjours de découverte dans la zone d'Oulmès-Tarmilat, Ifrane, Essaouira, Azilal ou Marrakech et Ida Ou Tanane. Durant cette période, on note également la création d'un certain nombre d'auberges et de gîtes ruraux en réponse à cette demande qui sollicitait davantage des séjours courts et de plus en plus réguliers dans ces zones rurales.

Après l'indépendance, il faut attendre le début des années 1980 pour la mise en place du projet initial. En effet, le projet intersectoriel de l'économie rurale en haute montagne, lancé en 1983 dans le cadre de la coopération maroco-française de développement du tourisme dans deux communes de la province d'Azilal, constituait la première initiative publique en la matière (Akajia, non daté). Puis, voulant consolider le tourisme rural en tant que secteur de développement local dans ces zones rurales, le Maroc a mis en place, en 1987, un programme de développement du tourisme de montagne (PDTM)³. La décennie 1990 a été décisive : elle marque la volonté du pays de faire du tourisme rural un secteur prioritaire dans le développement local des zones rurales, au même titre que les activités agricoles, avec le lancement du programme

1. Il s'agit d'une vision qui permettra de déterminer le nombre de touristes à ne pas dépasser pour éviter la dégradation des écosystèmes et tout impact négatif sur les communautés locales.

2. Comme celui du syndicat d'initiative du tourisme (1936) dans la zone rurale d'Essaouira.

3. Ministère du Tourisme (2009) « Rapport sur le tourisme rural au Maroc ».

d'appui au développement de la montagne marocaine. En 1992, on note la mise en place du bureau de développement du tourisme rural (BDTR)¹, qui a décidé d'étendre cette expérience vers d'autres régions rurales, particulièrement le Haut Atlas oriental, le Toubkal, le Saghro, le Sirwa et les massifs présahariens.

Plus tard, et comme précédemment mentionné, la volonté de l'État de faire du tourisme rural un pilier de développement local des zones rurales l'a poussé à la signature en 2001 du contrat-cadre entre le gouvernement marocain et la confédération générale des entreprises marocaines. C'est là le lancement officiel de la *vision 2010*, à la base de la mise en place de la stratégie de développement du tourisme rural au Maroc, stratégie mise en œuvre en 2003 et qui fait du concept du pays d'accueil touristique (PAT) son pilier central.

Donc, le développement de cette nouvelle forme de tourisme entreprise dans les zones rurales est le résultat de la conjonction de diverses initiatives. À la base, la prolifération d'auberges rurales créées en réponse à la demande croissante d'une clientèle principalement française ; puis la multiplication d'associations de développement local qui sont les premières à vouloir tirer profit de cette nouvelle activité génératrice de revenus additionnels, d'autant que le secteur ne demande pas de fonds ni de frais importants. Viennent ensuite les initiatives des agences de développement, des ONG internationales, des bailleurs de fonds qui misent sur le tourisme rural pour financer des actions de développement local, et enfin l'arrivée en force du ministère du tourisme avec le lancement de la stratégie du tourisme rural dans l'objectif de valoriser et d'organiser cette dynamique.

Pour asseoir cette analyse, plusieurs zones sont étudiées dans cette contribution, à savoir :

le pays Jebala/RIF à travers les zones rurales de Chefchaouen, El Hoceima et Tétouan où nous avons mené des investigations de terrain avec différents acteurs locaux.

le Haut Atlas occidental à travers les cas d'Imouzzer Ida Ou Tanane et Essaouira. Ici, nous avons mené des entretiens avec les responsables du ministère du tourisme au niveau local et central, et

1. En remplaçant la cellule d'information sur la montagne (CIM) mise en place dans le cadre du programme de développement du tourisme de montagne (PDTM) et la fin de la coopération maroco-française en 1993.

LE TOURISME RURAL AU MAROC: ENTRE PROJETS ET RÉALITÉ(S)...

les acteurs locaux.

le Haut Plateau central via la zone d'Oulmès¹, où nous avons participé à une étude de valorisation du patrimoine rural, et mené des entretiens avec essentiellement des acteurs locaux et une ONG

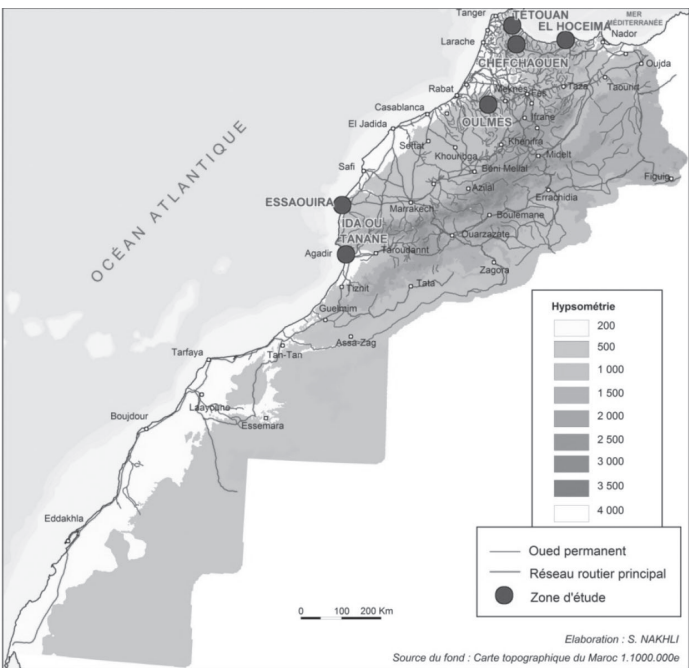


Figure 2. Carte des différents terrains d'étude.

(Enda Maghreb).

L'analyse synthétique de ces territoires et des dynamiques touristiques rurales montre que le tourisme rural au Maroc est marqué par un certain nombre de caractéristiques communes dont principalement la touristification spontanée qui devance de loin la mise en tourisme. Elle s'est déclenchée grâce à l'existence d'un foyer émetteur de touristes, d'une offre potentielle extrêmement riche et diversifiée à laquelle la population locale a répondu par la mise en place de structures d'hébergement adaptées, d'activités, d'animation, et de

1. Il faut noter ici les sorties de terrain effectuées dans cette zone avec les étudiants de master de l'INAU à l'occasion des stages de fin de première année et des ateliers de projets de territoire en fin de deuxième année (en 2014) qui nous ont permis d'actualiser les données de terrain et d'alimenter en partie notre réflexion sur cette zone.

commercialisation.

Un tourisme rural marqué par une demande spontanée précoce

Le tourisme rural dans les zones d'études a été initié par une demande spontanée qui apparaît en principe pour un produit balnéaire ou culturel, puis pour les attraits de la région, entraînant par la suite une offre tout aussi spontanée. L'analyse de nos zones d'étude montre que le plus souvent le placement de ces nouvelles destinations sur le marché du tourisme international ne doit ni à une politique officielle spécifique, ni à un montage de produit du tourisme professionnel commercial (Nakhli et Berriane, 2014).

La destination du Moyen Atlas date du milieu des années 1920. Le centre d'Oulmès a été créé pour accueillir des colons en mal de fraîcheur et de verdure. Cette petite agglomération urbaine proche de Rabat a été édifiée par les colons pour « implanter l'autorité administrative et militaire et offrir au tourisme familial des petits hôtels et des résidences secondaires » (Berriane, 1992). L'administration du protectorat a mis en œuvre différents moyens pour accueillir les Français, dont notamment l'acquisition de terrains et la viabilisation de lots dédiés au logement, l'aménagement urbain, la mise en place d'infrastructures d'accueil et d'équipements connexes, hôtels d'estivage et de thermalisme (hôtel des thermes à Tarmilat près de la source de Lalla Haya). Avec l'indépendance du pays, cette destination a connu un repli et une marginalisation, aussi bien au niveau de la consolidation de la capacité d'accueil qu'au niveau des séjours et de la fréquentation. Le départ des colons, l'engouement sans précédent pour le balnéaire dans les grandes stations d'Agadir par exemple, et pour le culturel dans les villes impériales, auxquels s'ajoute un manque d'intérêt pour le tourisme de montagne dans les programmes de développement de l'État à cette époque, justifient cette situation. Après l'indépendance, la zone a continué à accueillir quelques touristes européens, surtout des résidents français issus des grandes villes voisines, et s'est donc imposée en tant que destination privilégiée. La multiplication des résidences secondaires et des établissements d'accueil dans la région permettait en parallèle l'apparition d'un tourisme de séjour national pratiqué par quelques Marocains, surtout des hauts fonctionnaires de l'État.

Dans les deux décennies suivantes, et en dépit de la volonté étatique de développer le produit touristique dans les zones rurales, la région n'a

pas su reconquérir sa vocation initiale acquise durant la colonisation. En témoigne sa part toujours insignifiante en termes de nuitées et de séjours touristiques nationaux et internationaux, et en termes d'infrastructures d'accueil et d'équipements connexes (un seul hôtel classé, un autre non classé fermé, et un seul gîte rural).

Actuellement, la zone est sillonnée par une clientèle essentiellement nationale, issue des grandes villes limitrophes, essentiellement Rabat, Casablanca, Kénitra et Meknès, en quête d'espaces forestiers et de verdure, ou encore intéressée par les activités de chasse et de détente. Mais cette affluence ponctuelle et saisonnière relève davantage de l'excursion que du tourisme. La touristification précoce de la zone n'a pas donné lieu à la genèse d'un espace touristique structuré en tant que destination pour le tourisme national ou international.

Dans le Haut Atlas occidental, dans le pays d'Ida ou Tanane, le processus de touristification date des années 1920-1930. La zone a connu une touristification spontanée amorcée par les premiers contacts et échanges entre les locaux et les visiteurs, français notamment.

« L'ignorance de la culture locale et de la langue a obligé les premiers randonneurs dans le pays d'Ida Ou Tanane à payer l'hospitalité des populations locales. De leur côté, ces derniers ont apprécié cette « nouvelle définition » de l'hospitalité » (Amzil, 2009). Cette situation a encouragé certaines familles à s'investir dans l'hébergement des randonneurs, et à se procurer ainsi des revenus. Ces familles constituent la première génération d'une catégorie de population locale qui deviendra dépendante de l'activité touristique. Par la pratique de cette activité, elles auront un savoir-faire en la matière et deviendront les premiers investisseurs dans les projets touristiques de la région.

Mais, la vraie demande date quant à elle des années 1960-1980 avec l'affirmation d'Agadir en tant que station balnéaire internationale, provoquant ainsi le processus de mise en tourisme officiel de la zone. En effet, avant le développement de la station balnéaire d'Agadir, la demande pour la zone d'Ida Ou Tanane était structurée autour d'une clientèle peu nombreuse qui venait y séjourner et bénéficier de l'offre locale à l'état brut. Avec l'arrivée à Agadir d'un tourisme de masse, et face à la curiosité grandissante des touristes y séjournant pour découvrir l'arrière-pays, les populations locales ont multiplié les efforts pour présenter une offre capable de les attirer et de générer ainsi de plus en

plus de revenus. C'est durant cette période que des cafés-restaurants et *bazaristes* sont fondés, et que des locaux s'engagent dans la nouvelle activité comme *bazaristes*, *faux-guides*¹, transporteurs, ou vendeurs de produits d'artisanat ou du terroir.

La mise en tourisme officielle commence au début des années 2000 avec la valorisation des acquis des phases antérieures matérialisés par l'existence d'une première offre d'hébergement, d'une demande touristique sur la région, et d'acteurs intéressés par cette activité. Plusieurs gîtes ruraux sont réaménagés. D'autres sont créés pour augmenter la capacité d'hébergement. Et plusieurs actions sont mises en œuvre afin d'organiser et de structurer la demande et l'offre touristiques, et la création d'un produit touristique en bonne et due forme.

Donc, le processus de touristification initial est le résultat de la conjonction entre une demande externe d'abord spontanée et une offre qui s'est organisée également de façon spontanée. La mise en tourisme par le haut a été portée surtout par l'État, relayé par le mouvement associatif local. Le passage d'un processus à un autre se traduit par une réaffirmation de l'espace touristique à travers l'identification des potentialités – latentes et méconnues sur la scène touristique internationale, nécessitant d'être révélées, et actuellement régulièrement mises en évidence – l'augmentation du nombre de lieux visités, et la mise en place de structures d'accompagnement.

L'arrière-pays d'Essaouira est également un exemple de ces espaces touristiques dynamiques touristifiés spontanément, toujours en gestation à l'ombre des destinations « formelles », et dont l'État n'a pas encore réussi à tirer profit. Comme dans les deux autres exemples, le tourisme rural dans cet arrière-pays commence à l'époque du protectorat. Déjà en 1936², le syndicat d'initiative du tourisme d'Essaouira établit un guide spécifique pour la zone rurale où plusieurs potentialités sont identifiées et cartographiées, et plusieurs circuits balisés et sillonnés par des colons français. Ce guide prouve l'existence d'une demande touristique pour ce type de produit bien avant l'arrivée sur le marché touristique international de la destination « Essaouira » via sa vocation culturelle et balnéaire. Après l'indépendance, et comme dans les deux autres cas, le volet rural est délaissé au profit des autres vocations

1. Guide touristique non habilité.

2. Syndicat d'initiative du tourisme (1936), *Guide d'Essaouira*.

initiées par l'État. L'activité rurale est toutefois pratiquée par quelques résidents français de la médina d'Essaouira, ou par quelques touristes ayant connaissance de l'existence d'un tel potentiel. En nombre réduit mais constant, ces étrangers commencent à s'intéresser au milieu rural dans les années 1970 (Nakhli, 2015). Ce créneau prend un peu plus d'ampleur à la fin des années 1990 – plus précisément depuis 1997. Ceci peut être expliqué par la médiatisation internationale du premier festival des *gnaoua* d'Essaouira tenu en 1996 qui a connu un afflux remarquable de touristes découvrant Essaouira, et par la même occasion son environnement rural, surtout ceux intéressés par la maison de l'artiste américain Jimi Hendrix située à Diabat¹.

Ainsi, parallèlement à cette dynamique concernant la ville d'Essaouira, un regain d'intérêt pour les zones rurales à fortes potentialités non exploitées est constaté. De nouvelles formes de mise en valeur de ces territoires sont développées exclusivement sur une initiative locale, majoritairement française, afin de tirer profit d'une partie de la clientèle d'Essaouira. Il s'agit principalement du développement d'un tourisme rural axé sur des circuits de randonnées longeant la côte sauvage, la montagne, et la campagne intérieure.

Par la suite, et voulant soutenir cette nouvelle dynamique, les pouvoirs locaux décident d'organiser, structurer, et officialiser cette activité par la mise en place du PAT (Nakhli & Berriane, 2014). La volonté de l'institutionnalisation de ce créneau par le PAT marque la mise en tourisme de l'espace rural d'Essaouira. Cette approche connaît des hauts et des bas dans sa mise en œuvre jusqu'à tomber actuellement dans l'oubli, et ce, malgré les performances réalisées dans ces zones rurales dépassant de loin toutes les autres destinations soutenues par les pouvoirs publics, comme nous allons le voir plus loin.

Un dernier cas illustre aussi ce phénomène de touristification antérieur à la mise en tourisme officielle de la destination. Il s'agit de la zone de Chefchaouen, zone pilote ayant été la première à bénéficier de l'attention publique depuis la mise en place de l'approche des PAT au Maroc. Là aussi, bien avant cet intérêt officiel, la fréquentation de la région de Chefchaouen illustre bien la présence d'une demande et d'une offre précoces, certes inorganisées et limitées, pour le tourisme rural. Dès le milieu des années 1990, des touristes fréquentant la ville

1. Village situé au sud de l'aire urbaine d'Essaouira.

de Chefchaouen se sont aventurés à la découverte de son arrière-pays. Les locaux, confrontés à l'afflux de ces touristes, ont offert une formule inédite à travers des séjours improvisés « chez l'habitant ». Ensuite, de petits groupes de touristes, surtout espagnols et secondairement français, arrivant au Maroc en voiture, ont commencé à programmer sur leur itinéraire vers le sud du pays un arrêt de deux ou trois jours à Chefchaouen en vue de pratiquer quelques circuits devenus depuis « classiques » (Berriane, Nakhli *et al.*, 2012). Cette demande touristique ne laisse pas indifférents les acteurs locaux qui ont mis en place le pays de Chefchaouen en 2003, traduisant ainsi l'aboutissement de cette dynamique.

Outre ce premier point commun à toutes ces destinations rurales, nous avons relevé plusieurs autres points qui caractérisent cette activité touristique rurale marocaine.

Un tourisme marqué par des caractéristiques communes

L'existence d'un foyer émetteur de touristes

L'autre dénominateur commun entre ces destinations rurales est qu'elles se nourrissent de la proximité d'une destination balnéaire ou culturelle lesquelles, reconnues sur le plan du marché touristique international, fournissent des foyers de demande en tourisme de randonnée et d'évasion en dehors des stations fermées. De ce fait, qu'il s'agisse des villes de Marrakech, d'Agadir et d'Essaouira pour l'arrière-pays de cette dernière, d'Agadir et d'Essaouira pour Imouzzer Ida Ou Tanane, des villes de Chefchaouen, Tanger, Tétouan pour le pays Jebala, ou Rabat pour Oulmès, la proximité d'une zone d'émission de touristes est une condition pour la naissance et le développement de ce type de tourisme. Parfois, ces zones d'émission sont d'abord des points de redistribution de touristes étrangers qui ne sont pas venus spécialement pour visiter les destinations elles-mêmes, comme c'est le cas pour Essaouira et Chefchaouen (Nakhli, Berriane, 2014).

Une offre potentielle riche mais mal connue jusqu'en 2000

La diffusion rapide de la demande touristique dans les campagnes environnantes des villes d'émission de touristes s'explique tout d'abord par une offre riche matérialisée par un potentiel tout aussi riche (Nakhli, 2015), souvent consolidé par un parc ou une réserve naturelle. Dans la

destination d'Ida Ou Tanane, ce potentiel est renforcé par l'existence de la réserve de biosphère de l'arganeraie et d'un SIBE (site à intérêt biologique et écologique), l'arrière-pays d'Essaouira comporte la forêt et le SIBE d'Amsitten ainsi que la réserve de biosphère de l'arganeraie, à Oulmès, la forêt d'El Harcha, le parc naturel ainsi que le SIBE, à El Hoceima, le parc portant le même nom, et Chefchaouen qui se base en premier lieu sur ses parcs naturels de Talassemtane et Bouhachem et la biosphère intercontinentale internationale. Il est évident que ces centres d'intérêt naturels se combinent avec des attraits culturels, le tout composant une image spécifique attractive. Ces territoires recèlent d'importantes richesses mal connues des opérateurs touristiques et des touristes eux-mêmes – c'est le cas pour la zone d'Essaouira, Tétouan, El Hoceima et Oulmès. Il s'agit d'une offre latente, non encore révélée officiellement, mais exploitée de manière spontanée par quelques touristes, et par conséquent par les locaux. Seuls Chefchaouen et Imouzzer Ida Ou Tanane profitent de la mise en marché de leur potentiel.

Un contexte de foisonnement de projets

Bien avant la mise en place du programme du ministère du tourisme, les zones étudiées n'étaient pas exemptes de structures d'hébergement diverses. En effet, la population locale a tiré profit de cette dynamique nouvelle, essentiellement par la mise en place d'un parc de logement important suivant les régions d'étude, et par le montage de circuits et de leur commercialisation de façon pratiquement informelle. Ces précurseurs de l'activité touristique rurale ont su également bénéficier des nouvelles technologies, notamment d'internet pour la commercialisation de leurs structures d'hébergement. Une dynamique locale s'est créée démontrant la capacité de mise en tourisme du territoire rural par les initiateurs locaux avant même toute intervention étatique. Pour les zones étudiées, deux groupes émergent : un premier groupe où la touristification initiée par les locaux a pris une forte ampleur dans le façonnage du territoire rural concerné (cas de Chefchaouen, Ida Ou Tanane et Essaouira), et un second groupe, qui même en présence de tous les ingrédients de l'amorce d'une activité touristique rurale, peine encore à se développer (cas de Tétouan, El Hoceima et Oulmès).

Dans pratiquement toutes les zones étudiées, une organisation informelle en réseau s'est mise en place. Les propriétaires des différentes structures d'hébergement et les guides officiels travaillant

essentiellement dans les villes (cas d'Essaouira, Chefchaouen, Agadir, Oulmès, Tétouan), ou d'autres plus ou moins clandestins, ont réussi à capter une partie de cette demande en s'organisant (fax, téléphone portable, site internet), et en recevant des commandes anticipées pour l'organisation de séjours et/ou de circuits. Des habitants de certains villages (cas d'Essaouira, Chefchaouen et Ida Ou Tanane), parmi les plus fréquentés, ont improvisé des moyens d'hébergement comme les maisons d'hôte ou chez l'habitant. C'est donc là une ouverture et une réaction positives vis-à-vis de la demande qui ont facilité l'appropriation des projets touristiques par la population, et assuré un relatif succès à l'implantation de l'activité.

Les associations de développement local, actives et nombreuses dans toutes les régions étudiées, ont vite intégré le créneau du tourisme rural pour accompagner cette dynamique. Elles organisent des formations courtes avec l'appui des ONG internationales au profit des propriétaires et des guides locaux. D'autres ont créé des clubs d'éco-tourisme, et s'activent à tester des itinéraires. D'autres dépassent ce stade, et reçoivent des groupes envoyés par des associations européennes, comme le prouve la quasi-totalité des zones étudiées (Essaouira, Chefchaouen, Ida Ou Tanane, Oulmès).

L'arrivée de petits porteurs de projets d'hébergement à Essaouira par exemple reste cependant le principal moteur de l'implantation touristique dans la région. Bien que ne relevant ni d'un plan de développement, ni d'un plan d'action quelconque, ces petites initiatives cumulées fournissent une capacité totale de l'ordre de 1 945 lits¹ – campings ou location chez l'habitant non compris – soit un peu moins du tiers de la capacité hôtelière en lits actuelle de la ville d'Essaouira (5 513 lits tous types confondus en 2014). Plusieurs autres structures d'hébergement sont en cours de construction actuellement (Sidi Kaouiki: 10 unités, Ounagha: 7 unités, Ida Ou Guerd: 5 unités, Moulay Bouzerktoune: 3 unités et Ghazoua: 3 unités). Cela prouve l'existence d'une dynamique réelle et soutenue.

En revanche, l'arrière-pays de Tétouan accuse un retard important en matière d'offre logistique. À part quelques structures d'hébergement

1. Mais si on prend en compte le caractère extensible de la capacité d'hébergement des maisons d'hôtes avec la multifonctionnalité des chambres de la maison marocaine (salles de séjour pendant la journée et chambres à coucher la nuit), et les locations par groupes et non par chambre individuelle, cette capacité devrait être au moins doublée.

sur le littoral tétouanais et le gîte rural au sud vers le parc régional de Bouhachem, tout le territoire rural est dépourvu d'une offre hôtelière adéquate. Le même constat peut être fait pour la restauration. Seuls quelques centres ruraux situés en grande partie sur la route nationale de Tétouan vers Chefchaouen, et les souks hebdomadaires ruraux, offrent une restauration qui ne met en valeur ni les produits du terroir, ni le savoir-faire culinaire local. Le cas est similaire pour l'arrière-pays d'Oulmès où l'infrastructure hôtelière est répartie entre seulement deux unités fonctionnelles: l'hôtel des Thermes « 3* » (60 lits), un hôtel non classé non fonctionnel (18 lits), et un gîte rural (18 lits). Malgré leur faible capacité d'accueil, les deux unités hôtelières fonctionnelles parviennent à attirer un nombre considérable de touristes et de visiteurs. Faute de moyens, d'infrastructures d'accueil de base, et surtout de bonne volonté, le tourisme se caractérise par une participation mitigée et timide au développement de l'économie.

Par ailleurs, qu'ils soient étrangers ou marocains, les propriétaires de structures d'hébergement (maisons d'hôte, auberges, gîtes, formules « chez l'habitant ») engagent des actions qui s'ajoutent à celles d'autres intervenants (associations de développement local, ONG internationales, certains groupes sociaux), le tout convergeant vers une mise en tourisme par le bas non concertée. Il faut aussi noter que, contrairement aux établissements hôteliers, les structures d'hébergement rurales sont fonctionnelles toute l'année, et font appel à un personnel permanent, majoritairement originaire des villes ou des douars limitrophes. En général, chaque structure emploie au moins deux personnes: une pour le ménage et la cuisine, et une pour le gardiennage et l'entretien. Ces effectifs peuvent augmenter en haute saison. Elles proposent une restauration sur place à base de produits du terroir mettant en valeur la gastronomie locale ou les spécialités marocaines. Ajouté aux emplois, l'approvisionnement en produits alimentaires du cru engendre des retombées non négligeables sur les économies locales. En outre, la majorité de ces structures d'hébergement bénéficient d'une visibilité sur internet à partir de sites privés ou de portails nationaux et internationaux dédiés au tourisme. Certains multiplient les inscriptions sur plusieurs portails internet. Les avantages présentés par ce type de média sont nombreux: grande portée, investissement abordable, actualisation immédiate et peu coûteuse...

En conclusion, la touristification spontanée initiée par la population

locale au début, puis accompagnée par un certain nombre d'acteurs associatifs locaux, a engendré une réelle dynamique dans les territoires ruraux. Ce foisonnement d'idées, de projets et d'initiatives, ne laisse pas indifférentes les autorités locales ou centrales, mettant ainsi en place un nouveau processus de mise en tourisme, à la fois ascendant et descendant, du milieu rural.

La situation actuelle : de fortes dynamiques en cours d'émergence

La présente situation du tourisme rural est donc marquée par une dynamique intéressante à plusieurs niveaux. Dans la région d'Essaouira par exemple, le développement du tourisme rural est porté essentiellement par des initiatives locales, d'origine européenne notamment, qui se manifestent par la production d'un parc d'hébergement important, le montage de circuits et leur commercialisation de façon pratiquement informelle en l'absence de tout accompagnement officiel. C'est un cas très réussi de formation d'un territoire touristique avec une identité propre et une ouverture directe vers le marché international, au même titre que la destination de la ville d'Essaouira. Dans les régions de Chefchaouen et d'Ida Ou Tanane, c'est un processus de mise en tourisme très avancé à l'heure actuelle qui a bénéficié d'une touristification précoce. De tous les cas étudiés, ce sont ces deux destinations qui connaissent un degré d'appropriation du processus de mise en tourisme par les populations, acteurs locaux, et porteurs de projets. Elles sont le théâtre de dynamiques nées de la conjugaison d'initiatives locales et des actions de l'État. Mais la part de la réussite revient, en premier lieu, aux initiatives locales. Enfin, les autres destinations – Tétouan, Oulmès, EL Hoceima – ont des dynamiques comparativement assez faibles, même en étant accompagnées d'une réelle volonté officielle de mise en tourisme. De ces analyses synthétiques, se dégagent quatre groupes de dynamiques.

1. Un développement et une organisation d'un territoire de projet touristique par le bas : l'arrière-pays d'Essaouira

Tous les critères du fonctionnement effectif du PAT sont réunis pour être concrétisés : la concentration et la diversité du potentiel existant, une activité touristique importante même si elle est en majorité informelle,

la proximité de pôles émetteurs de touristes (triangle d'Essaouira-Marrakech-Agadir), l'existence d'une demande, la mobilisation de la société civile locale, et la volonté étatique. Tout laisse entendre que le PAT d'Essaouira devrait en principe fonctionner étant donné que les conditions requises, et décrites dans le cadre de la stratégie nationale du tourisme rural, sont remplies. Pourquoi donc le processus de mise en place de ce PAT ne parvient-il pas à se réaliser ?

La reconnaissance officielle de la nécessité d'accompagner le développement du tourisme rural à Essaouira par la mise en place d'un PAT et la constitution d'un comité de tourisme rural¹ ont vu le jour en 2003. Sa mise en œuvre, quant à elle, a débuté vers la fin de 2006, autrement dit, trois ans après la signature officielle de la convention relative au développement du tourisme rural à Essaouira. Le processus de mise en place du PAT d'Essaouira est à la fois lent et discontinu. Il faut attendre juillet 2007 pour que le ministère du Tourisme décide la création du PAT d'Essaouira et la mise en œuvre d'actions et de mesures en vue de consolider les résultats positifs à travers la mise en tourisme officielle de l'arrière-pays d'Essaouira. Depuis ses débuts, ce processus a connu des moments forts, des périodes d'oubli, et même d'arrêt. Aucune suite n'est donnée actuellement.

Les acteurs publics institutionnels n'ont pas su tirer profit de la dynamique, et les investisseurs agissent toujours de manière individuelle. Le tourisme rural à Essaouira reste donc l'apanage quasi-exclusif des acteurs de la touristification initiale.

2. Des résultats positifs entre les initiatives du bas et les actions du haut : Chefchaouen et Ida Ou Tanane

Parmi les PAT identifiés par le ministère de tutelle, ceux de Chefchaouen et d'Ida Ou Tanane illustrent bien la dynamique ascendante et descendante entre le bas – les initiateurs et les acteurs de la touristification spontanée – et le haut, les acteurs officiels de la mise en tourisme.

Les PAT de Chefchaouen et d'Ida Ou Tanane ont été les premiers à être mis en œuvre par le ministère du Tourisme et un certain nombre

1. Ce comité consacré au tourisme rural est constitué de différents intervenants chargés du suivi des réalisations. Il est constitué par les autorités locales, les services décentralisés de l'État, ses ONG et des représentants de la société civile.

d'acteurs locaux. Toutes les initiatives en cours ont été impliquées dans le montage de ces projets pilotes afin d'exploiter au mieux les dynamiques locales. Après une dizaine d'années d'existence, ces PAT manquent toujours de visibilité : ils fonctionnent toujours par le bas, grâce notamment aux porteurs des projets locaux. Les instances de gestion et de suivi qui devaient être initiées par l'État font toujours défaut. De même, la concertation avec la population locale a toujours constitué un manque. Les instances, officielles et non officielles, ont commencé la réalisation des actions soit dans le cadre du développement local, soit dans celui d'objectifs spécifiques ponctuels.

L'institutionnalisation du PAT, et sa gestion par le ministère du Tourisme, sont marquées par la centralisation de la gestion des actions et celle de la prise de décision. Or, le principe même du PAT est que la gestion soit du ressort des acteurs locaux eux-mêmes. La démarche PAT, adoptée avec ses limites et ses faiblesses lors de la phase de structuration, a abouti à des PAT aujourd'hui handicapés par des aspects administratifs et bureaucratiques, mais aussi par une image peu précise. Ces pays fonctionnent grâce aux initiateurs de l'activité touristique. Les fondateurs de la touristification se sont appropriés ces PAT, même si des acteurs de gestion locale adéquats font encore défaut.

3. L'initiative d'une ONG et d'associations locales, mais sans suite : pays d'Oulmès

L'idée d'un PAT pour la région d'Oulmès est le résultat de l'action menée par l'ONG *Enda Maghreb* dans la commune d'Oulmès depuis le début des années 2000. La présence d'*Enda* à Oulmès s'est concrétisée par la mise en place d'un centre d'observation et de développement (CODEL), lieu d'apprentissage des démarches participatives, et d'éducation aux principes du développement local et durable, pour les acteurs locaux (Nakhli, 2002). Seules deux associations locales se sont par la suite appropriées le projet du PAT. La commune a tenté dernièrement de se l'allouer pour faire du tourisme rural un vecteur de développement. La région d'Oulmès manque d'attractivité touristique, notamment sur le plan international. Pour le ministère de tutelle, la zone rurale d'Oulmès dispose de quelques niches à développer, et ne peut être traitée uniquement comme un arrière-pays servant d'espace de récréation pour les populations de Rabat principalement. C'est pourquoi aucune action concrète officielle n'est engagée en ce sens. Les autres acteurs

locaux, dont principalement deux associations, essaient de travailler de manière individuelle pour promouvoir l'activité touristique rurale dans la zone. C'est insuffisant pour réaliser un processus de touristification capable de façonner l'image de marque du territoire.

4 Une volonté de mise en tourisme par le haut, mais sans appropriation par le bas : El Hoceima et Tétouan

Ces deux destinations avaient suscité l'intérêt précoce des pouvoirs publics pour l'activité touristique, surtout balnéaire et culturelle. Au lendemain de l'indépendance, elles ont bénéficié d'une position privilégiée, et ont été considérées zones touristiques prioritaires nationales. Des structures d'hébergement ont été implantées, et des actions de promotion touristique entreprises. Cependant, malgré un fort potentiel à la fois paysager, climatique et culturel, malgré des choix politiques clairs, notamment par la création d'un parc national et la création de PAT, et malgré la situation des deux destinations sur un grand axe touristique, le tourisme rural ne s'est pas développé.

Pour El Hoceima, le PAT n'a jamais franchi la phase de l'étude. Cependant, le pays commence à éveiller l'intérêt des acteurs locaux, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, le PAT se heurte à des problèmes d'accessibilité et d'enclavement dus à un relief fortement accidenté, et à la desserte minimale en voies de communication terrestres. La voie aérienne est aussi assez limitée : la capacité de l'aéroport ne permet l'atterrissage que de quelques vols destinés exclusivement au *Club Med*. De ce fait, la proximité d'une zone d'émission, qui constitue l'une des conditions de création d'un PAT, fait ici défaut. Toutefois, l'ouverture de la rocade méditerranéenne entre Tanger et Saidia depuis 2012 peut faciliter la liaison d'El Hoceima avec les principaux points d'émission de touristes au nord du pays. Deuxièmement, nous avons souligné dans la partie précédente que le tourisme rural est initialement le produit d'une touristification spontanée amorcée par l'afflux de touristes en quête de nature, de repos et de découverte/aventure, et relayée ensuite par la population locale. Dans le cas d'El Hoceima, en raison de la difficulté d'accès de la région et de la faiblesse de la demande, la dynamique est encore embryonnaire, bien que le potentiel soit important. La cause peut résider dans la nature de la population rifaine et des élus locaux d'El Hoceima peu sensibilisés à l'intérêt du tourisme rural. Troisièmement, El Hoceima a été retenue, dans les premières opérations d'aménagement

touristique des années 1960, comme zone d'aménagement prioritaire (ZAP) à vocation balnéaire. Aujourd'hui, la destination n'occupe plus qu'une place insignifiante dans le produit touristique marocain : elle ne capte, selon les années, que 1 à 6 % des touristes internationaux. Ainsi, ce foyer d'émission qui devrait alimenter les flux du tourisme rural est absent.

Le cas de Tétouan présente des similitudes avec celui d'El Hoceima. L'activité touristique rurale peine encore à trouver la place qu'elle devrait occuper du fait des potentialités et de la volonté des acteurs locaux. Plusieurs raisons éclairent cette situation. À l'instar de la destination d'El Hoceima, Tétouan fait partie des premières opérations d'aménagement touristique des années 1960 en tant que zone d'aménagement prioritaire (ZAP). Des équipements destinés au tourisme balnéaire international ont été implantés. Actuellement, ce modèle touristique est marqué par une capacité hôtelière faible, non classée, non diversifiée, et concentrée principalement dans la ville de Tétouan, et marginalement dans quelques localités (Oued Laou notamment). Ceci se répercute sur les flux et la durée de séjour caractérisés par la faiblesse et la saisonnalité. Les touristes affluent pendant seulement deux ou trois mois de l'année. Le reste de l'année connaît une certaine accalmie de l'activité, notamment de la part des touristes internationaux. Cela réduit les effets d'entraînement du secteur. Plusieurs acteurs, dont l'agence urbaine de Tétouan et l'APDN, ont décidé de structurer et de valoriser le produit touristique rural dans le cadre de la démarche PAT. Cependant, la mise en place effective du PAT s'est heurtée à plusieurs handicaps, dont la déficience des structures d'accueil. L'arrière-pays accuse un retard important en la matière. On note en effet la concentration de l'hébergement sur le littoral tétouanais, et l'existence d'un unique gîte rural au sud vers le parc régional de Bouhachem. La restauration¹ aussi fait défaut et ne se trouve que sur la route nationale de Tétouan vers Chefchaouen, et dans les souks hebdomadaires ruraux. L'activité touristique rurale proprement dite n'est perceptible que dans le sud de la province de Tétouan où une multitude de sites touristiques existent. Par ailleurs, quel que soit le potentiel touristique d'une région, il ne peut être valorisé que s'il est accessible. Avec le réseau routier actuel, la province de Tétouan est généralement considérée comme une zone moyennement équipée en

1. En grande partie, cette restauration ne met en valeur ni les produits du terroir, ni le savoir-faire culinaire local.

infrastructures routières principales qui assurent la desserte des quatre coins du pays. La pénétration des zones touristiques profondes ou rurales est quant à elle très insuffisante. En effet, le touriste serait handicapé par la faiblesse du réseau secondaire desservant le monde rural, notamment le sud vers Jbel Bouhachem, et les zones intérieures inaccessibles surtout en hiver. Enfin, l'activité touristique rurale échappe encore aux acteurs locaux, et on relève le manque d'une stratégie claire et partagée. Ainsi, si dans les autres exemples, le ministère en charge du tourisme manifeste réellement sa volonté de structurer et valoriser l'offre et la demande réelles et potentielles des arrière-pays ruraux, dans le cas de Tétouan c'est différent. L'activité touristique rurale attire d'autres acteurs comme l'agence urbaine de Tétouan (avec laquelle nous avons mené une étude sur le développement d'un projet de territoire touristique dans la zone rurale), l'APDN, ainsi que quelques associations relevant du territoire de Chefchaouen notamment. La multiplicité des acteurs et des visions constituent ici un frein à la mise en marche effective du PAT, d'autant que le ministère de tutelle est absent et ne montre aucun intérêt pour la zone.

Conclusion

Le processus observé dans les arrière-pays se rencontre un peu partout au Maroc où on assiste à des constructions progressives de territoires touristiques ruraux par le bas, reconnus et portés en tant que tels par les populations. Souvent les actions de l'État pour structurer et développer le tourisme rural viennent se greffer sur ces territoires. C'est le cas de la région d'Ida Ou Tanane, Chefchaouen et Essaouira. Officiellement, le pays d'accueil touristique n'existe qu'à Ida Ou Tanane et Chefchaouen. Ailleurs, soit il n'est pas encore envisagé, soit il est en cours de mise en place par le ministère du tourisme. Sur ces zones, et face à l'absence des pouvoirs publics, les arrière-pays fonctionnent toujours selon des initiatives privées et individuelles, c'est-à-dire de façon pratiquement informelle. Cette activité a sa temporalité, sa fréquence, sa clientèle, et justifie l'émergence de nouvelles offres de services touristiques. Mais elle reste ponctuelle. Les acteurs concernés manquent encore d'expérience pour coordonner leurs efforts dans le cadre d'une action collective qui impliquerait l'ensemble du territoire. « Constituer un PAT, rappelle Odile Henry, secrétaire de la Fédération nationale des pays d'accueil touristique en France, c'est d'abord un choix. Il ne résulte ni d'une

procédure, ni d'une réglementation. C'est une affirmation collective du tourisme de pays avec un contenu fort fondé sur l'authenticité et la qualité des acteurs de terrain » (Michaud, 1995). L'action collective donne, par conséquent, au niveau d'un pays, une valeur ajoutée pour promouvoir un développement harmonieux et global.

Bibliographie

AKAJIA, M. (non daté). « Favoriser le tourisme rural au Maroc dans un contexte de développement local ».

http://www.academia.edu/4330198/Favoriser_le_Tourisme_Rural_au_Maroc_dans_un_Contexte_de_D%C3%A9veloppement_Local.

AMZIL, L. (2009). *Processus et enjeux de la touristification d'une montagne en difficulté. Le cas d'Ida-ou-Tanane (Haut Atlas occidental)*. Thèse de Doctorat en Géographie. Laboratoire

E3R. Université Mohammed V - Agdal.

BERRIANE, M. et NAKHLI, S. (2011). « En marge des grands chantiers touristiques mondialisés. l'émergence de territoires touristiques 'informels' et leur connexion directe avec le système monde ». Revue Méditerranée. Numéro spécial « *Le Maghreb dans la mondialisation. Subalternité et fragmentation territoriale* ». Ali Bensaâd éd. n° 116 : 115-122.

URL : <http://mediterranee.revues.org/5437>.

BERRIANE, M. (2002). « Les nouvelles tendances du développement du tourisme au Maroc ». Conférence – 13^e Festival international de géographie de St Dié du 4 au 7 octobre 2002 à Saint-Dié des Vosges.

http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2002/berriane/article.htm].

BERRIANE, M. NAKHLI, S. *et al.* (2012). *Tourisme rural. Gouvernance territoriale et développement local en zones de montagnes*. ONDH. Université Mohammed V-Agdal et Nations Unies-Maroc.

BRAULT, F. (2004). « Le tourisme et la transformation du territoire et du paysage au Maroc ». Workshop de la CUPEUM Marrakech : La Palmeraie de Marrakech – un paysage périurbain. Université de Montréal et Chaire Unesco Paysage & environnement.

HCP. (2008). *Tourisme 2030 : Quelles ambitions pour le Maroc ? Prospective Maroc 2030*.

MICHAUD, J.-L. (1995). *Les institutions du tourisme*. PUF. Coll. Que Sais-Je ? n° 3012.

MINISTERE DU TOURISME. (2003). *Finalisation de l'étude sur la formulation du projet pilote intégré couvrant les deux régions de Chefchaouen*

LE TOURISME RURAL AU MAROC: ENTRE PROJETS ET RÉALITÉ(S)...

et Al Hoceima. Stratégie de développement du tourisme rural. Bureau de Développement du Tourisme Rural/PNUD/OMT.

NAKHILI, S. (2017). *Le tourisme rural au Maroc : entre projets et réalités du (des) terrain(s)*.

Synthèse de recherche pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches (HDR). Université Hassan II de Casablanca. Faculté des lettres et des sciences humaines de Mohammedia, département de géographie.

NAKHILI, S. et BERRIANE, M. (2014). « La gestation d'une nouvelle destination touristique aux portes d'Essaouira : tourisme rural ou tourisme de banlieue ? » in *Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens. Des dynamiques territoriales locales en marge des politiques*

publiques (Berriane Dir.). Université Mohammed V-Agdal, université euro-méditerranéenne de Fès et laboratoire mixte international MediTer. 115-148.

NAKHILI, S. (2002). *Un système d'information géographique (SIG) pour le développement local durable de la commune rurale d'Oulmès : Démarches et faisabilité*. Mémoire de DESS en aménagement et développement régional au Maroc. Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat.

NAKHILI, S. (2011). *De l'utilité de la mise en place d'un SIG en tant qu'outil de développement local des territoires. Cas de la province d'Essaouira*. Thèse de doctorat, Faculté des lettres et des sciences humaines. Département de géographie.

NAKHILI, S. (2015). « L'arrière-pays d'Essaouira : d'une touristification spontanée à une mise en tourisme planifiée. État des lieux. Démarche proposée et réalités ». In *TourTer Revue. Tourisme & Territoires / Tourism & Territories*. Vol. 4 : Maghreb Machrek. 104-139. URL : <http://papyrus.uqtr.ca/ojs/index.php/tourter/article/download/82/46>.

STAFFORD, J. *et al.* (1996). *Développement et tourisme au Maroc*. Montréal. Harmattan inc.

SYNDICAT D'INITIATIVE DU TOURISME. (1936). *Guide d'Essaouira*.

TROIN, J.-F. (1967). « Aspects géographiques de l'expansion du tourisme au Maroc ». *Revue de Géographie du Maroc* n° 11 : 39-66.